



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de plurilinguisme et didactique
des langues étrangères

Plan d'études
Master

Sciences du plurilinguisme
Programme d'études secondaire / de spécialisation – 30 crédits ECTS
Valable dès 2023

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg [Règlement bachelor/master du 8 mars 2018].

2. Description du programme

2.1. Description générale du programme

Ce programme d'études interdisciplinaires permet d'approfondir la notion de compétence plurilingue, ainsi que son fonctionnement, son développement et son ancrage dans les champs historiques, sociaux et politiques.

Cette formation fonctionne en étroite synergie avec l'Institut de plurilinguisme. Elle constitue, en outre, une spécialisation intéressante pour des personnes déjà formées à des activités d'enseignement, de développement et de conseil dans des institutions de formation de différents niveaux. Elle peut aussi être valorisée dans des institutions dédiées à des programmes d'intégration et d'échanges ou dans des postes de communication dans des entreprises et organisations multinationales.

2.2. Structure générale du programme

Le programme comprend 2 modules obligatoires, le premier constituant un module d'orientation, incluant entre autres une formation aux méthodes de recherche. Le deuxième module est un module d'approfondissement dans lequel l'accent peut être mis sur des thèmes acquisitionnels ou sociolinguistiques.

2.3. Conditions d'admission

Pour l'admission au programme d'études secondaires / de spécialisation Sciences du plurilinguisme, un titre de bachelor délivré par une haute école suisse ou étrangère reconnue par l'Université de Fribourg est obligatoire ainsi que l'inscription dans un programme d'études approfondies de Master.

3. Objectifs de formation

Les étudiant-e-s mettront en pratique les méthodes de recherche dans le cadre d'investigations sur le fonctionnement et la construction des répertoires plurilingues ainsi que sur la communication en situations et institutions pluri- ou multilingues. Ils/elles apprendront à analyser de manière critique des concepts de politique linguistique et de politique de l'éducation. Ils/elles ont l'occasion, selon leurs préférences personnelles, de mettre l'accent sur une perspective acquisitionnelle ou sociolinguistique en choisissant trois séminaires à choix dans le module B.

4. Début et durée des études

Ce programme peut être débuté au semestre d'automne et au semestre de printemps. Il est toutefois recommandé de débuter au semestre d'automne, car la majorité des cours théoriques ont lieu pendant ce semestre. Le programme d'études secondaires / de spécialisation est réalisable en 2 semestres.

5. Langues d'études

Les cours peuvent être bilingues, monolingues français, monolingues allemands et monolingues anglais. Certains cours sont offerts en alternance une année en allemand, une année en français (ou anglais). Les unités d'enseignement bilingues ont lieu en allemand et français, les étudiant-e-s étant libres de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue. Dans des cas exceptionnels, les étudiant-e-s pourront aussi s'exprimer en anglais. Dans les cours monolingues, le cours a lieu uniquement dans la langue indiquée dans le programme des cours, mais des lectures en anglais, allemand et français peuvent y être attendues.

Pour toutes les unités d'enseignement comprenant des lectures personnelles (en particulier les séminaires), une bonne connaissance réceptive de l'anglais (compréhension écrite) est nécessaire, car une part importante de la littérature scientifique n'est disponible qu'en anglais.

Un bon niveau de compétence réceptive en allemand et français (au minimum un niveau C1 en compréhension écrite et orale selon l'échelle du « cadre européen commun de référence pour les langues » CECRL) est nécessaire. Une compétence productive (écrite et orale) de niveau C1 en allemand ou en français sera aussi demandée. Les cours de langues ne sont pas inclus dans le programme, mais peuvent être suivis en parallèle au département ou au centre de langues universitaire.

Les travaux écrits peuvent être rendus en français, allemand ou anglais selon la ou les langue(s) du cours et en accord avec l'enseignant-e qui encadre le travail.

6. Organisation générale

Chaque module exige des prestations d'études qui correspondent à 15 crédits ECTS.

Programme d'études secondaires en sciences du plurilinguisme	ECTS
A) Module d'orientation : Théories, champs et méthodes	15
B) Module d'approfondissement : Recherche empirique	15
Total	30

7. Abréviations utilisées :

S : Séminaire, **C** : Cours magistral, **E** : Travail écrit;

De : Allemand ; **Fr** : Français ; **En** : anglais

Fr/De : en alternance selon l'année en français ou en allemand

En/De : en alternance selon l'année en anglais ou en allemand

Bil : enseignement bilingue français et allemand

SA : Semestre d'automne, **SP** : Semestre de printemps

Module d'orientation : Théories, champs et méthodes – 15 ECTS

Objectifs de formation : Le module introduit au plurilinguisme individuel et institutionnel, aux problématiques reliées aux langues dans le contexte sociétal général, mais aussi suisse.

Le module offre le choix entre deux séminaires de méthodologie, l'un quantitatif, préparant aux séminaires orientés vers les aspects acquisitionnels, l'autre qualitatif plus approprié pour aborder les séminaires donnés dans une perspective sociolinguistique. Il s'agit donc, dans un cas comme dans l'autre, d'une préparation et d'une orientation ayant des conséquences pour les choix effectués dans le deuxième module.

Note du module : La note du module est la moyenne des notes des unités d'enseignement du module.

Module d'orientation : Théorie, champs et méthodes (15 ECTS)					
	Type	ECTS	Langue	Semestre	Evaluation
Compétence plurilingue	C	3	Fr/De	SA	Examen écrit noté
Langage et Société	C	3	Fr	SA	Examen écrit noté
Plurilinguisme institutionnel	C	3	Fr/De	SP	Examen écrit noté
Die rätoromanische Minderheit in der vielsprachigen Schweiz	C	3	De	SA	Examen écrit noté
1 séminaire à choix parmi :					
Quantitative Methodologie	S	3	En/De	SA	Examen écrit noté
Méthodologie qualitative	S	3	Fr	SA	Rapport écrit noté

Module d'approfondissement : Recherche empirique – 15 ECTS

Objectifs de formation : Ce module permet de mettre l'accent sur la perspective choisie tout en laissant l'option ouverte d'assister à un séminaire orienté différemment. Cela permet de s'intéresser à la fois au plurilinguisme individuel et à son ancrage dans la société actuelle.

Avoir suivi le séminaire de méthodologie *quantitative* prépare particulièrement aux séminaires concernant le répertoire plurilingue individuel (le facteur de l'âge dans le développement du plurilinguisme, l'acquisition des langues et les facteurs l'influençant ou encore la cognition en lien avec le plurilinguisme).

Ces unités d'enseignement abordent différentes thématiques pertinentes pour l'investigation scientifique de la compétence et de l'usage de plusieurs langues. Les étudiant-e-s apprennent à comprendre la logique d'une recherche empirique, en partant de la construction d'hypothèses sur des bases théoriques, puis l'exploration ou le test de ces hypothèses et l'interprétation critique des résultats quantitatifs.

Avoir suivi le séminaire de méthodologie qualitative prépare particulièrement aux séminaires suivant un approche sociolinguistique, questionnant entre autres les relations entre les langues, le pouvoir, l'économie ou encore les inégalités sociales.

Le travail de séminaire permet la mise en pratique du processus de recherche dans l'optique choisie : de la théorie à la question de recherche, puis à son étude empirique sur la base des méthodes acquises, pour arriver à la production de nouveaux savoirs.

Note du module : La note du module correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues (la note du travail de séminaire compte double, car ce travail vaut pour 6 ECTS).

Module d'approfondissement : Recherche empirique (15 ECTS)					
	Type	ECTS	Langue	Semestre	Evaluation
3 séminaires à choix parmi :					
Altersfaktor und Spracherwerb	S	3	De	SA	Rapport écrit noté
Second Language Acquisition	S	3	En	SP	Contrôles continus notés
Plurilinguisme et cognition	S	3	Fr	SP	Rapport écrit noté
Langage, pouvoir et inégalités sociales	S	3	Fr	SP	Examen écrit
Sociolinguistique critique	S	3	Fr	SP	Réussi / échec, présence obligatoire
Didactique du plurilinguisme	S	3	Bil	SP	Contrôles continus notés
Langues en contact	S	3	Fr/De	SA	Rapport écrit noté
Travail de séminaire					
	E	6			Travail écrit noté



8. Modalités d'évaluation

8.1. Modalités générales d'évaluation

Les crédits ECTS sont attribués exclusivement sur la base de prestations d'études évaluées et jugées suffisantes. Il y a deux tentatives possibles par évaluation quelle que soit la modalité d'évaluation. La modalité précise d'évaluation de chaque unité d'enseignement proposée selon l'offre semestrielle est indiquée dans le programme des cours. Les travaux écrits notés (travail de séminaire et rapports) doivent être rendus à la date convenue avec l'enseignant-e qui accompagne le travail en question. En cas d'évaluation insuffisante le travail doit être revu sur la base des commentaires de l'enseignant-e et rendu une deuxième fois à une date convenue avec l'enseignant-e.

La réussite du programme d'études secondaires sciences du plurilinguisme nécessite la validation de 30 crédits ECTS. Les crédits ECTS exigés pour un module sont comptabilisés dès que l'étudiant-e a réalisé toutes les exigences prévues par ce plan d'études pour le module correspondant. Il n'est pas possible de compenser une ou plusieurs notes insuffisantes avec des notes appartenant au même module.

8.2. Echec définitif

A la suite de deux évaluations insuffisantes d'une unité d'enseignement (« échec définitif »), l'étudiant-e ne pourra poursuivre ses études dans ce programme d'études. Il/elle pourrait par contre poursuivre ses études dans un autre programme à 30 ECTS du département.

Toutefois, l'étudiant-e peut remplacer une unité d'enseignement à choix dans laquelle il a obtenu un échec définitif par une autre unité d'enseignement à choix proposée. Cela n'est possible qu'une fois dans le cursus. À la suite d'un deuxième échec définitif dans une unité à choix, les conditions du paragraphe ci-dessus s'appliquent.

8.3. Note finale

La note finale du programme d'études secondaire / de spécialisation est constituée de la moyenne des deux modules du programme.

9. Entrée en vigueur et mesures transitoires

Ce plan d'études entre en vigueur au semestre d'automne 2023. Les étudiant-e-s ayant commencé leurs études selon l'ancien plan d'études peuvent les terminer selon les modalités jusqu'au semestre de printemps 2026. Ils/elles ont toutefois la possibilité de transiter dans le nouveau plan d'études sur demande et le seront automatiquement à partir du semestre d'automne 2026.
